



Jacques Fame Ndongo est déterminé à poursuivre Maurice Kamto jusqu'à son dernier retranchement.

Comme la réponse du berger à la bergère, à peine le leader du MRC a toussé, que le secrétaire à la Communication du RDPC a répliqué.

L'agréé, vient de répondre à son collègue agréé, qui, dans un communiqué rendu public le jeudi 23 avril 2020, a rejeté les conclusions de l'enquête sur le massacre de Ngarbuh, prescrite par le président de la République, Paul Biya.

En réaction, Jacques Fame Ndongo a arboré sa casquette de professeur de Lettres et sémiologie pour passer au peigne fin la déclaration de Maurice Kamto. Il relève ici les insuffisances stylistiques, syntaxiques, grammaticales et d'orthographiques dans le manifeste de l'opposant.

Par ailleurs, Jaques Fame Ndongo soutient que Maurice Kamto est dans une démarche «**fantasmagorique**». Mais aussi, il en train « **d'induire l'opinion publique nationale et internationale en erreur pour assouvir son rêve baroque: conquérir le pouvoir par des raccourcis anti-démocratiques** ».

RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE
DU PEUPLE CAMEROUNAIS (RDPC)
Unité-Progress-Démocratie

COMITE CENTRAL

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT A LA COMMUNICATION



CAMEROON PEOPLE'S DEMOCRATIC MOVEMENT
(CPDM)

Unity-Progress-Democracy

CENTRAL COMMITTEE

GENERAL SECRETARIAT

COMMUNICATION SECRETARIAT

Yaoundé, le 24 avril 2020

COMMUNIQUE

MAURICE KAMTO OU LE DROIT A L'ILLUSION

1- Considérations générales. Le Président Paul BIYA avait prédit cette situation il y a 29 ans.

A ceux qui sont devenus amnésiques (perte de mémoire), le Secrétaire à la Communication du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (Parti au pouvoir) rappelle ces propos prémonitoires de M. le Président de la République (par ailleurs Président National du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais), S.E. Paul BIYA, il y a près de trente ans (exactement, 29 ans) : Il avait prévu la situation qui prévaut actuellement. Quel visionnaire ! Il concédait déjà aux illuminés (présents et à venir) le droit à l'illusion. Suivez mon regard et écoutez le Maître. Admirez la clairvoyance :

- « *Depuis peu, la démocratie a libéré les esprits et les énergies* ».
- « *Le Cameroun tout entier célèbre la liberté* ».
- « *Les langues se délient, les ambitions éclosent* ».
- « *Ceux qui, hier, n'osaient parler, s'expriment, aujourd'hui, ouvertement et, parfois bruyamment* ».
- « *D'autres, soudain, se découvrent une dimension nationale* ».
- « *D'autres, encore, veulent récupérer cette victoire en parfaite méconnaissance du rôle primordial du peuple camerounais* ».
- « *Ce droit à l'illusion est leur droit* ».
- « *C'est aussi cela, la démocratie* ».
- « *Mais, il faut rétablir la vérité* » (S.E. Paul BIYA, Président de la République ; Yaoundé, le 4 octobre 1991, tournée à travers les provinces).

2- Observations liées à la forme

- 2-1- Communiqué dense et clair de M. le Ministre d'Etat Ngoh Ngoh, agissant sur très hautes instructions du Chef de l'Etat**

A la lumière de cette leçon magistrale (magister = maître, en latin) de M. le Président de la République qui date de 1991 et pour « **rétablir la vérité** », le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais a pris connaissance, avec satisfaction, du communiqué rendu public, le 21 avril 2020, par M. le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République, à propos du drame de Ngarbuh (Donga Mantung. Région du Nord-Ouest). Il apprécie, à leur juste valeur, le contenant de ce communiqué (précision et clarté de la langue) et son contenu (densité et pertinence des faits, des arguments et des décisions du Chef de l'Etat).

Le RDPC soutient, avec ferveur et ardeur, M. le Président de la République du Cameroun, S.E. Paul BIYA, dans cet acte salutaire empreint de lucidité politique, de transparence communicationnelle, de courage décisionnel et d'humanisme managérial. Le Secrétaire Général du Comité Central du RDPC, le **camarade Jean Nkuété**, demande aux militantes et militants du Parti au pouvoir, aux amis et sympathisants de notre formation politique et, par-delà ce cercle partisan, à tous les citoyens de bonne volonté, de lire et relire ce texte rigoureux pour en dégager la « substantifique moelle » (François Rabelais) et de s'inspirer de la pugnacité politique du Chef de l'Etat qui sous-tend ce communiqué, pour le quadrillage du terrain politique et l'adhésion de la vision de M. le Président de la République.

M. le Secrétaire Général du Comité Central du RDPC est satisfait de l'accueil positif qu'ont réservé aux décisions de M. le Président de la République (par ailleurs Président National du RDPC) de nombreux acteurs des milieux diplomatiques, économiques, intellectuels, médiatiques et socio-culturels au Cameroun et à travers le monde (**M. l'Ambassadeur des USA** à Yaoundé ; le **Quai d'Orsay** à Paris ; **l'Union Européenne** ; **Mme Michelle Bachelet**, ancienne Présidente de la République du Chili, du 11 mars 2006 au 11 mars 2018 et qui est, aujourd'hui, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme ; **Herman Cohen**, ex-Secrétaire d'Etat adjoint des USA en charge des affaires africaines, de 1989 à 1993, le **MANIDEM**, et bien d'autres Partis, hautes personnalités et organisations internationales ou nationales).

Il constate que, malgré ce concert d'opinions favorables, le président élu ... du MRC, a choisi de persévérer dans la fantasmagorie et veut induire l'opinion publique nationale et internationale en erreur pour assouvir son rêve baroque : conquérir le pouvoir, par des raccourcis anti-démocratiques.

Mais, les Camerounais ne sont pas dupes. Alors que le président élu ... du MRC **guette et quête** le regard du peuple camerounais depuis l'élection présidentielle du 7 octobre 2018 (remportée avec panache par S.E. Paul BIYA, le champion de notre Parti avec une majorité de 71,28 % des suffrages valablement exprimés), ce peuple mûr, intelligent, perspicace, libre et

souverain se détourne avec constance et dédain des élucubrations du candidat malheureux à l'élection présidentielle (14,23 % des suffrages valablement exprimés selon les résultats rendus publics par le Conseil Constitutionnel).

2-2- Les insuffisances stylistiques du texte de M. Kamto

Fidèle à son option (analyse froide, exhaustive et objective des systèmes de signes produits par les actants politiques de notre pays), le Rassemblement Démocratique du peuple camerounais a procédé à une analyse immanente de la dernière production intellectuelle du président élu ... du MRC. De cet exercice, il tire les leçons suivantes :

2-3- Confusion des genres

S'agit-il d'une lettre, d'un communiqué, d'une Déclaration, ou d'un poème insipide, nul ne le sait. Cette confusion des genres littéraires ou cette absence de genre traduit une méconnaissance notoire de la science des textes et documents.

2-4- Para-texte : le président élu ... du MRC reconnaît qu'il n'est le président de RIEN. N'osant guère afficher un para-texte régalien (*présidence de la République, paix, travail, patrie, Republic of Cameroon ; peace, work, fatherland ; le Président de la République ; armoiries de l'Etat du Cameroun*) et ne voulant pas (par mégalomanie et paranoïa) se contenter de la fonction de Président élu ... du MRC, M. Kamto a opté pour l'ablation du para-texte (l'entête de son texte). Il devient donc, à cause d'une hérésie typographique, président élu de ... RIEN. Il signe, du reste, aussi laconiquement qu'ubuesquement, « professeur Maurice Kamto, président élu ». Président élu de quoi ? D'un club de football (puisque'il est « **tireur de pénalty** ») ? D'une chorale (puisque'il est le chantre d'une « renaissance » chimérique du Cameroun) ? D'une association de schizophrènes (puisque'il vit dans les nuages d'une présidence de la République qu'il situe non pas à Etoudi mais dans son imagination vagabonde et féconde !) ?

2-5- Fautes élémentaires de langue

Quel qu'il soit, un texte doit être écrit correctement (syntaxe, orthographe, lexique, rhétorique, stylistique...).

2-5-1- Syntaxe

Comme dans la majorité des textes du président élu ... du MRC (ou de RIEN), la correction de la langue n'est pas « la chose du monde la mieux partagée » (René Descartes). Quelques exemples : à la première ligne de son texte, il met des guillemets à l'audience



(accordée, le 16 avril 2020, à M. l'Ambassadeur de France par le Président Paul BIYA). Qu'il lise (ou relise ?) **Le Bon usage. Grammaire française** de Maurice Grévisse, 1228 p.). Il comprendra (ou il se souviendra ?) Que l'on ne met pas les guillemets au gré de ses humeurs. (p. 1149) ou du désir de tourner en dérision un fait réel alors qu'il est avéré (l'audience a bel et bien eu lieu, au Palais d'Etoudi, le 16 avril 2020 à 15h. Le tweet du Président Paul BIYA l'atteste).

2-5-2- Lexique

A propos, justement, de cette audience réelle (et non pas fictive ou imaginaire comme l'insinuent les guillemets), M. Kamto évoque (lignes 2 et 3), une « audience » accordée, le 16 avril 2020, à M. l'Ambassadeur de France au Cameroun par **la Présidence de la République en fonction** ... Le terme « Ambassadeur de France » dénote une personne physique, alors que « la présidence de la République » est une personne morale voire des bâtiments ou une Institution. Donc, pour M. Kamto, une personne physique a été reçue par une personne morale (il s'agit d'une figure de style appelée **sydecdoque**, mais mal usitée par M. Kamto). C'est comme si l'on écrivait « l'amphithéâtre x a dispensé un cours à l'étudiant y ». La velléité de marginaliser le Président Paul BIYA dans ses fonctions régaliennes amène M. Kamto à éviter la personne physique (M. Paul BIYA) pour la remplacer par la personne morale ou l'institution voire des locaux dont il revendique par, une grotesque sublimation psychanalysable, le transfert du pouvoir qu'il réclame à hue et à dia (il serait le vrai Président de la République, par un phénomène de somnambulisme politique).

2-5-3- Abomination grammaticale

M. Kamto commet une faute de syntaxe abominable (1^{ère} ligne, page 2 de son texte) « ... qu'elles auraient **collaboré avec** les Organisations ... ». Le verbe français « collaborer » vient du latin « cum laborare » = travailler avec : adjoindre le morphème « avec » au monème « collaborer » est une tautologie (comme si l'on disait « monter en haut » ou « descendre en bas »).

2-5-4- Orthographe

Le substantif « événement » ne s'écrit pas avec un accent aigu et un accent grave, sur les deux premières voyelles. Il s'écrit avec deux accents aigus sur les deux premières voyelles, même si la prononciation (par souci d'euphonie) peut laisser croire que la 2^e voyelle est un « e » ouvert et non un « e » fermé.

2-5-5- Champ sémantique

Plusieurs mots utilisés par M. Kamto relèvent de l'affichage sémantique (langage ornemental) et ne correspondent pas au contenu réel (leur signifiant ne correspond pas à leur

signifié). Exemples : il postule la **suffisance** du Président de la République et le **mépris** du Chef de l'Etat vis-à-vis des Camerounais qui souffrent. Il s'agit d'une volonté de travestir la vérité car, il est de notoriété publique que le Chef de l'Etat n'est ni suffisant ni méprisant. Il est **courtois, raffiné, policé, humain**, mais **ferme** et **déterminé**. Tous ceux qui l'ont approché le savent et l'affirment. (Les décisions qu'il vient de prendre s'agissant des 360 arrondissements du Cameroun, victimes du COVID-19, de la commutation et de la remise des peines à de nombreux prisonniers, de la reconstruction du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ou des directives liées à la nécessité de prévoir des sépultures dignes aux morts de Ngarbuh et de procéder à des indemnisations des ayants-droit, pour ne citer que les cas les plus récents, prouvent que les mots utilisés par M. Kamto relèvent de l'hyperbole littéraire, de la fiction romanesque, voire de la barbarie sémantique. Et que dire des actes humanitaires et caritatifs constants de Sa Digne Epouse, Mme **Chantal BIYA**, dont il est le Pygmalion ? De toute évidence, dans ce registre, comme dans bien d'autres, le président élu du ... MRC est **hors sujet**.

2-5-6- Communication politique

Selon les circonstances, le président de la République utilise la technique communicationnelle qui lui convient : tweet, message radio-télévisé, lettre aux Camerounais, (comme il le fit le 3 novembre 2009, lorsqu'il évoqua le « fighting spirit » des Lions Indomptables), audience, tournée à travers les régions, etc. Nul ne peut lui imposer le choix exclusif d'une technique de communication, car il sait ce qu'il veut, où il va et ce qu'il fait. C'est un **communicant avisé et responsable**.

Rappel : la communication est polysémique. Elle n'est pas univoque. N'imposez par un discours, là où une image est appropriée, comme celle du **16 avril 2020 (audience accordée à M. l'Ambassadeur Christophe Guilhou)**, qui mit M. Kamto K.O. Il ne parle plus de « Président démissionnaire », « de vacance de la Présidence de la République » ou de saisine du Président de l'Assemblée Nationale. Ces fantasmes sont rejetés aux calendes grecques.

3- Contenu du texte de M. Kamto : vacuité

Le contenu du texte de M. Kamto contient trois fautes volontaires qui le ravalent au rang de navet.

3-1- Un mensonge ostentatoire et comminatoire (le Président de la République a agi « sous la pression extérieure »).

M. Kamto feint d'ignorer que le Président de la République n'a qu'un seul maître : le peuple camerounais. J'avais rappelé cette vérité de La Palice lors de mon interview à « **Jeune**